

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article876>

31 mai 2007 - Projet de loi sur l'autonomie des universités

- Sud-Ouest - Midi-Pyrénées - Informations de la FSU31 -

Date de mise en ligne : lundi 4 juin 2007

Site des sections syndicales du SNCS-FSU

Communiqué de presse de la FSU

COMMUNIQUEDEPRESSEFSU

Paris le 31 mai 2007

Valérie Pécresse a réuni les organisations représentant le monde universitaire pour lui présenter le calendrier et les axes de concertation de la loi sur l'autonomie et la gouvernance des universités, concertation dont le terme est fixé au 22 juin. Elle a également présenté ses cinq chantiers ultérieurs.

La FSU a rappelé que pour elle les priorités étaient ailleurs que dans une loi sur l'autonomie : elles sont notamment dans les moyens dévolus aux universités, en particulier avec un collectif budgétaire immédiat, dans un nouvel élan à donner à la réussite des étudiants, en traitant notamment la question de la lisibilité des parcours, de la qualification et sa reconnaissance, dans l'amélioration de la politique de recherche et des rapports entre universités et organismes de recherche.

Elle a constaté avec satisfaction qu'une majorité des participants partage ses réserves sur le calendrier et ses exigences sur la démocratie dans les universités et sur le respect des fondements du service public.

La ministre s'est voulue rassurante à la fois en réaffirmant le refus de la sélection, le rôle pilote de l'état et le maintien des financements d'état, y compris sur le patrimoine immobilier. Elle n'a pas répondu sur la question d'un collectif budgétaire si ce n'est pour la subordonner à l'aboutissement du projet de loi.

La FSU, qui maintient ses objections sur le projet et le calendrier, participera aux concertations en veillant notamment aux questions de démocratie, de lutte contre un système concurrentiel, de maintien des principes de service public et du statut national dans une fonction publique de carrière pour les personnels, de lien entre enseignement et recherche. Elle rendra régulièrement compte aux personnels.

Elle entend faire en sorte que les cinq chantiers annoncés traitent l'ensemble des questions posées à l'enseignement supérieur et répondent véritablement aux besoins et aux attentes (amélioration de la réussite des étudiants, amélioration de toutes les carrières, amélioration du cadre de vie, d'enseignement et de recherche).